



Message de Gérard LIGER, du CCAS et du Conseil Municipal d'Atton.

Madame, Monsieur,

La mesure de confinement décrétée par Monsieur Le Président de la République E.Macron est entrée en vigueur depuis ce mardi 17 mars 2020 à midi, pour 15 jours minimum.

Cette mesure exceptionnelle et inédite entraîne des bouleversements dans nos habitudes au quotidien, surtout dans notre mode de déplacement forcément restreint.

Confinement ne veut pas dire pour autant isolement et nous pensons aux plus vulnérables d'entre nous et particulièrement à nos aînés.

A ceux-ci nous leur proposons de contacter les numéros de téléphone ci-dessous afin d'échanger, d'exprimer leur ressenti, de demander assistance pour faire leurs courses ou bien encore pour aller chercher leur renouvellement d'ordonnance etc... :

- Gilles BENOIT 06 86 79 48 35
- Anna CAPLA 06 68 92 25 80
- Jean Christophe LANNO 06 89 91 15 65
- Alain PARMENTELAT 06 19 48 30 22
- Nathalie PAUCET 06 86 88 39 69
- Caroline SCHMITT 06 74 66 21 18

Pendant cette période de confinement, sur ordre de la Préfecture, la mairie est interdite au public. Gérard LIGER, notre maire, est toujours à votre disposition jusqu'à l'élection du second tour des municipales. Vous pouvez le joindre au 03 83 81 22 17 ou encore au 06 07 14 93 37.

Pour les personnes qui n'auraient pas la possibilité de se le procurer ou d'en faire des photocopies nous mettons à votre disposition le document "Attestation de déplacement dérogatoire". Contactez pour cela Gilles BENOIT au 06 86 79 48 35.

Nous vous rappelons que ce document obligatoire doit être rempli au quotidien et être en notre possession, ainsi qu'une pièce d'identité, pour chacun de nos déplacements. En cas de contrôle par les forces de l'ordre, nous sommes passibles d'une amende de 135 € si ces documents devaient nous faire défaut.

Gérard LIGER, le CCAS et le Conseil Municipal d'Atton vous souhaitent courage et patience face à cette crise sanitaire sans précédent.

Respectez les consignes, protégez-vous et surtout portez-vous bien!